

N°1967

du 19  
JUN  
2026



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

## RENFORCEMENT DE LA PROTECTION ET DE LA COHÉSION SOCIALE P.3

Le projet SAVANES KPAADU à mettre en œuvre dans 69 cantons de la région des Savanes

## PROJETS FINANCÉS PAR LA BANQUE MONDIALE AU TOGO P.6

89% des irrégularités détectées lors de la phase de passation des marchés

## SYSTÈMES DE SANTÉ ENCORE PLUS RÉSILIENTS P.4

Ce que le nouveau financement du FAD envisage pour le Togo

# MARCHÉ UNIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN AFRICAIN

## Pour le Togo, la baisse du coût du transport aérien, un investissement, pas une perte de recettes P.3

- *Le MUTAA, un catalyseur de la mobilité et de la transformation économique*

### EN PLUS...

#### CYBERSÉCURITÉ

##### ALERTE DU CERT.TG

Attention aux plateformes YEM Foundation et Solargroup

#### INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

##### CONSTRUCTION DE LA ROUTE AVÉPOZO-ANÉHO ET PLAINTES DES RIVERAINS AFFECTÉS

Fin 2025, le rapport de vérification de la conformité était en cours de révision

#### CÉLÉBRATION

##### JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN 2026

Le FODDET alerte sur les inégalités d'accès à l'eau et à l'assainissement

#### SOCIÉTÉ

##### FÊTES DES MÈRES, JOURNÉE DE LA FEMME, ET AUTRES

Pourquoi les hommes sont-ils moins célébrés ? Les Togolais s'interrogent

#### SANTÉ

### L'HÉPATITE B

Hyper contagieuse, la vaccination et une bonne hygiène de vie permettent d'éviter cette maladie virale qui tue 1,1 million de personnes par an dans le monde

Les taxes, redevances et frais excessifs ou insuffisamment coordonnés augmentent le coût du transport aérien de passagers et de fret, réduisent la demande, affaiblissent la viabilité des liaisons aériennes et limitent la contribution de l'aviation au commerce, au tourisme et à la croissance économique. C'est l'un des constats des Ministres et Chefs de délégation responsables des transports et de l'aviation des États membres de l'Union africaine, réunis du 15 au 19 Juin 2026 à Lomé, la capitale du Togo, à l'occasion de la Convention et Exposition africaines du transport aérien 2026.

Dans une déclaration sur l'Accélération de la mise en œuvre du Marche Unique du Transport Aérien Africain (MUTAA/SAATM) et la promotion d'un Transport Aérien Accessible, Connecté, Abordable et Durable à travers l'Afrique, les officiels africains ont reconnu le transport aérien comme un catalyseur stratégique de l'intégration, du commerce, du tourisme, de l'investissement, de l'industrialisation, des chaînes de valeur régionales, de la mobilité et de la transformation économique.



Signature de la déclaration ministérielle de Lomé, entre le Togo et la Commission Africaine de l'Aviation Civile (AFAC): Komla Loukou-Kadjé, Ministre togolais des Transports, du Désenclavement et des Pistes rurales et le Secrétaire Général de la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), Adefunke Adeyemi.

## Le réseau qui fait la fierté du Togo

La Fibre 5G 4G



## MUSIQUE &amp; CINÉMA

## Sethlo présente son nouvel album "Ewoubo King" suivi de la projection de son documentaire riche en culture

De son vrai nom Lodonou Edem Komlan, Sethlo est un artiste togolais de la musique né le 10 mai 1988 ayant commencé sa carrière musicale à l'âge de 16 ans. De sa notoriété acquise très tôt grâce à son style unique et à ses paroles profondes, Sethlo connu comme leader de son groupe "FACE 2 FACE" avec un grand succès dû aux titres emblématiques comme "DJIVI DEKANAME" et "DJASKELE", fait depuis près d'une dizaine d'années une carrière solo axé sur l'Afro Pop. Il dévore désormais les scènes togolaises et étrangères avec ses chansons porteuses de messages forts. C'est donc, un artiste plein de talents qui sera en concert ce 19 juin 2026 à l'Institut français de Lomé de 19 heures à 22 heures.

Mieux, Sethlo fait d'une pierre deux coups en dévoilant au public un document exceptionnel qui met en lumière la richesse culturelle et artistique du Togo en particulier et de l'Afrique en général.

La release party de l'album "Ewoubo King" de Sethlo s'annonce comme l'un



des temps forts de la scène culturelle togolaise. À cette occasion, l'artiste dévoilera son nouveau projet discographique ainsi que son film documentaire éponyme, tourné entre Paris et Lomé, retraçant son parcours et son ascension.

Composé de 17 titres, "Ewoubo King" réunit des collaborations avec des artistes français, ivoiriens, camerounais et togolais, illustrant l'ouverture et le rayonnement international de Sethlo. L'album sort le 19 juin sous le label Warner Music, en partenariat avec Melo Records, structure dirigée par Martial A Tchao.

Pensé comme une expérience immersive, cet événement propose une séance d'écoute exclusive de l'album, suivie de la projection du documentaire. Il met en lumière la richesse créative, l'énergie et le savoir-faire des talents togolais, tout en affirmant la place du Togo dans les dynamiques culturelles contemporaines entre l'Afrique et l'Europe.

Un rendez-vous artistique majeur, à la croisée des musiques urbaines, des soirées récréatives, du cinéma et de la création visuelle.

## SPECTACLE

## "La Roulotte", du cirque togolais à la Maison des jeunes d'Assahoun ce 19 juin à 16 h

La Maison des jeunes d'Assahoun va vivre un spectacle inédit ce vendredi 19 juin 2026 à partir de 16 heures. Il s'agit d'une prestation hors-norme, un parti de cirque typiquement togolais, concocté lors d'une résidence culturelle.

"La Roulotte", c'est avant tout un concept, c'est prendre la route comme les cirques du XIX<sup>e</sup> siècle qui sillonnaient les régions et allaient porter leur art partout, dans des endroits improbables, aussi bien des villages inaccessibles que des grandes villes... C'est la liberté de l'art circassien, c'est arriver dans des lieux inconnus et annoncer à la population que ce soir, il va se passer quelque chose !! Quelque chose que vous n'avez jamais vu !!! Chez vous !!!

"La Roulotte" c'est aussi la rencontre d'Afuma (Togo) et Circobénin (Bénin), une recherche de fusion entre le haut et le bas, de l'équilibre à trouver autour des disciplines diverses du cirque qui se chevauchent et s'entremê-



lent dans le plaisir de donner ensemble, de transmettre notre amour de cet art car, en effet, qui connaît le cirque au Togo ? Peu de gens... Venez décou-

vrir, venez voir... Soyez étonné, surpris, ayez peur, souriez, applaudissez !! Emotions en tout genre garanties !! Soyez en sûrs ...

## SANTÉ

## L'HÉPATITE B

Hyper contagieuse, la vaccination et une bonne hygiène de vie permettent d'éviter cette maladie virale qui tue 1,1 million de personnes par an dans le monde

Maladie virale, l'hépatite B est très contagieuse. Pour autant, il faut savoir que la vaccination contre l'hépatite B associée à des mesures d'hygiène permet d'éviter toute contamination.

## Maurille AFERI

## Qu'est-ce que l'hépatite B ?

L'hépatite B est une maladie du foie que l'on dit «virale», car son apparition est liée à la transmission d'un virus très contagieux, le virus B (Hépatitis B virus ou VHB). Ce dernier peut se transmettre pendant la grossesse, lors de l'accouchement, mais aussi par voie sanguine et par voie sexuelle : lors de rapports non protégés, qu'il y ait pénétration ou non.

L'hépatite B peut être bénigne, tout comme elle peut favoriser un risque d'infection par le virus D (Hépatitis delta virus ou VHD), ou entraîner une forme chronique avec, parfois, des maladies graves telles que la cirrhose du foie (inflammation et destruction des cellules du foie) et le cancer du foie.

## Selon l'Organisation mondiale de la santé

- L'hépatite B est une infection virale qui s'attaque au foie et peut entraîner une affection aiguë ou chronique.

- Le virus de l'hépatite B est le plus souvent transmis de la mère à l'enfant lors de la naissance et de l'accouchement, pendant la petite enfance, ou par contact avec du sang ou d'autres liquides biologiques lors d'un rapport sexuel avec une personne infectée, d'une injection à risque ou d'une exposition à des instruments tranchants ou piquants.

- L'OMS estime que 254 millions de personnes vivaient avec une hépatite B chronique en 2022 et l'on dénombre 1,2 million de nouvelles infections chaque année.

- En 2022, l'hépatite B était à l'origine d'environ 1,1 million de décès, dus principalement à une cirrhose ou à un carcinome hépatocellulaire (cancer primitif du foie).

- Il est possible de prévenir l'hépatite B grâce à des vaccins sûrs, disponibles et efficaces.

Vue d'ensemble



L'hépatite B est une infection du foie provoquée par le virus de l'hépatite B (VHB). L'infection peut être aiguë (sévère et de courte durée) ou chronique (de longue durée).

L'hépatite B peut donner lieu à une infection chronique et expose les personnes touchées à un risque élevé de décès par cirrhose ou cancer du foie.

La maladie peut se transmettre par contact avec des liquides biologiques d'une personne infectée, par exemple du sang, de la salive, des sécrétions vaginales ou du sperme. La mère peut aussi transmettre la maladie à son nourrisson.

Il existe un vaccin sûr et efficace qui permet de prévenir l'hépatite B. Il est en général administré peu après la naissance, suivi de doses de rappel quelques semaines plus tard, et il confère une protection presque complète contre le virus.

L'hépatite B est un problème majeur de santé publique. La charge de l'infection est la plus élevée dans la Région du Pacifique occidental et la Région africaine, où respectivement 97 et 65 millions de personnes présentent une infection chronique. On compte 61 millions de personnes infectées dans la Région de l'Asie du Sud-Est, 15 millions dans celle de la Méditerranée orientale, 11 millions dans la Région européenne et 5 millions dans la Région des Amériques.

Transmission

Dans les zones de forte endémie, l'hépatite B se transmet le plus souvent de la mère à l'enfant à la naissance (transmission périnatale) ou par transmission horizontale, en particulier d'un enfant infecté à un enfant non infecté, pendant les 5 premières années de vie.

Le développement d'une infection chronique est très fréquent chez les nourrissons infectés par leur mère et chez les enfants infectés avant l'âge de 5 ans.

Le virus de l'hépatite B peut aussi se transmettre par les piqûres d'aiguilles, les tatouages, les piercings et l'exposition à du sang ou à des liquides biologiques infectés comme la salive, les écoulements menstruels, les sécrétions vaginales ou le liquide séminal. La transmission peut également résulter du partage ou de la réutilisation d'aiguilles, de seringues ou d'objets tranchants ou piquants contaminés, que ce soit dans les établissements de soins, au sein de la communauté ou lors de la consommation de drogues injectables. La transmission sexuelle est plus fréquente chez les personnes non vaccinées qui ont plusieurs partenaires sexuels.

Chez l'adulte, une infection par le virus de l'hépatite B débouche sur une hépatite chronique dans moins de 5 % des cas, tandis que chez les nourrissons et les jeunes enfants, elle provoque l'apparition d'une forme chronique de la maladie dans environ 95 % des cas. C'est pourquoi il

(suite à la page 7)

## NÉCROLOGIE

## L'actrice et chanteuse américaine, Daveigh Chase, est morte à 35 ans

Daveigh Chase, née le 24 juillet 1990 à Las Vegas (Nevada) et morte le 16 juin 2026 à Los Angeles (Californie), est une actrice et chanteuse américaine. Elle est mondialement connue pour avoir incarné le personnage terrifiant de Samara Morgan, la petite fille du puits, dans le film d'horreur culte Le Cercle (The Ring) en 2002. Elle a également marqué l'histoire du cinéma d'animation en prêtant sa voix au personnage de Lilo Pelekai dans le succès planétaire de Disney, Lilo & Stitch. Sa performance vocale lui a également permis de doubler le personnage principal de Chihiro Ogino dans la version anglophone du chef-d'œuvre de Hayao Miyazaki, Le Voyage de Chihiro. Au cinéma, elle est reconnue pour son rôle de Samantha Darko, la jeune sœur du protagoniste, dans le film de science-fiction psychologique Donnie Darko ainsi que dans sa suite. À la télévision, sa notoriété s'est consolidée grâce à son interprétation pendant plusieurs saisons du personnage de Rhonda Volmer dans la série dramatique acclamée d'HBO, Big Love.

Daveigh Elizabeth Chase-Schwaller naît le 24 juillet 1990 à Las Vegas, dans l'État du Nevada. Sa petite enfance est marquée par des conditions de vie qui l'amènent à s'installer à Albany, dans l'Oregon, où elle est élevée par sa mère. Très tôt, elle manifeste des aptitudes et un intérêt marqué pour les arts de la scène, notamment le chant et la comédie. Dès l'âge de quatre ans, elle commence à se produire localement lors de divers événements et festivals. Sa trajectoire prend un tournant décisif lorsqu'elle remporte un concours national de beauté pour enfants, ce qui attire l'attention d'agents artistiques et convainc sa famille de s'installer temporairement à Los Angeles pour lui permettre de passer des auditions professionnelles.

Les débuts de sa carrière s'effectuent à la télévision à la fin des années 1990. En 1998, alors âgée de huit ans, elle obtient ses premières apparitions dans des productions télévisuelles majeures, notamment dans des séries populaires telles que Sabrina, l'apprentie sorcière et Urgences. Sa capacité à incarner des personnages variés lui permet d'enchaîner rapidement les rôles de figurante ou d'invitée spéciale. En 2000, elle apparaît dans

des séries installées comme Charmed et The Practice : Donnell et Associés, tout en participant à des téléfilms de second plan. Ces expériences initiales confirment son statut d'enfant actrice en pleine ascension au sein de l'industrie hollywoodienne. L'année 2001 marque son entrée dans le cinéma de long métrage avec un rôle secondaire mais marquant. Elle est choisie pour incarner Samantha Darko, la jeune sœur du protagoniste interprété par Jake Gyllenhaal, dans le film de science-fiction psychologique Donnie Darko. Bien que le film connaisse un succès initial mitigé au box-office, il acquiert rapidement le statut d'œuvre culte, offrant à la jeune actrice une visibilité internationale et posant les bases de sa reconnaissance publique.

La consécration professionnelle intervient en 2002, année durant laquelle elle mène de front deux projets majeurs de l'histoire du cinéma populaire des années 2000. D'une part, elle est sélectionnée par les studios Disney pour prêter sa voix au personnage de Lilo Pelekai dans le film d'animation Lilo & Stitch. Son interprétation d'une jeune fille hawaïenne excentrique, orpheline et attachante, qui se lie d'amitié avec un extraterrestre destructeur, est saluée par la critique pour sa justesse et sa maturité émotionnelle. Le film est un immense succès commercial mondial. Pour ce rôle, elle remporte le prestigieux Annie Award en 2003 dans la catégorie de la meilleure prestation vocale pour un long métrage d'animation.

À la suite de ce double succès, elle poursuit l'exploitation de la franchise Disney en reprenant le rôle de Lilo dans plusieurs productions dérivées. En 2003, elle participe au long métrage Les Aventures de Stitch ! ainsi qu'au lancement de Lilo & Stitch, la série, qui est diffusée sur Disney Channel jusqu'en 2006. Elle prête également sa voix au personnage dans le film de conclusion Leroy & Stitch en 2006. Durant cette période, elle tente de consolider sa carrière d'actrice de télévision en prises de vues réelles. Entre 2006 et 2011, elle décroche le rôle récurrent de Rhonda Volmer dans la série dramatique d'HBO Big Love, qui explore le quotidien d'une famille polygame dans l'Utah. Ce rôle lui permet de s'extirper des productions enfantines et de démontrer sa capa-



cité à évoluer dans des registres plus sombres et adultes. En 2009, elle retrouve le personnage de Samantha Darko, cette fois en tant que personnage principal, dans la suite intitulée S. Darko, réalisée par Chris Fisher. Le film, sorti directement en vidéo, subit un échec critique cuisant et ne parvient pas à réitérer l'impact artistique ou le succès d'estime du premier opus. Cet échec marque le début d'une transition difficile pour l'actrice à l'âge adulte, les propositions de rôles d'envergure se raréfiant au sein des grands studios hollywoodiens.

Au début du mois de juin 2026, sa situation se dégrade brutalement. Affaiblie par de graves problèmes de malnutrition qui altèrent ses défenses immunitaires, elle est admise dans un centre hospitalier de Los Angeles. Durant son hospitalisation, son état de santé général s'effondre à la suite d'une infection bactérienne sévère. Les médecins diagnostiquent une méningite aiguë ainsi que plusieurs infections sanguines graves. Malgré les protocoles thérapeutiques mis en œuvre, l'infection se propage rapidement dans son organisme, déclenchant une septicémie généralisée et une défaillance multiviscérale.

Daveigh Chase est morte le mardi 16 juin 2026, à l'âge de 35 ans, d'une septicémie, à Los Angeles (USA, Californie).

## MARCHÉ UNIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN AFRICAIN

## Pour le Togo, la baisse du coût du transport aérien, un investissement, pas une perte de recettes

## • Le MUTAA, un catalyseur de la mobilité et de la transformation économique

Les taxes, redevances et frais excessifs ou insuffisamment coordonnés augmentent le coût du transport aérien de passagers et de fret, réduisent la demande, affaiblissent la viabilité des liaisons aériennes et limitent la contribution de l'aviation au commerce, au tourisme et à la croissance économique. C'est un des constats des Ministres et Chefs de délégation responsables des transports et de l'aviation des États membres de l'Union africaine, réunis du 15 au 19 Juin 2026 à Lomé, la capitale du Togo, à l'occasion de la Convention et Exposition africaines du transport aérien 2026.

Dans une déclaration sur l'Accélération de la mise en œuvre du Marche Unique du Transport Aérien Africain (MUTAA/SAATM) et la promotion d'un Transport Aérien Accessible, Connecté, Abordable et Durable à travers l'Afrique, les officiels africains ont reconnu le transport aérien comme un catalyseur stratégique de l'intégration, du commerce, du tourisme, de l'investissement, de l'industrialisation, des chaînes de valeur régionales, de la mobilité et de la transformation économique.

Eric J.

Ils ont noté cependant, avec préoccupation, que le potentiel du transport aérien africain demeure limité par la mise en œuvre incomplète du MUTAA/SAATM, des pratiques restrictives en matière d'accès au marché, des taxes, redevances et frais élevés, une réglementation fragmentée, des contraintes liées aux visas et aux procédures frontalières, des déficits d'infrastructures, des



Malick Natchaba,  
Directeur Général de la SALT

contraintes de financement ainsi que des capacités institutionnelles inégales.

Il en est de même pour les régimes de visas restrictifs, les procédures frontalières incohérentes, les systèmes de facilitation insuffisants et les procédures inefficaces de dédouanement du fret continuent de limiter la mobilité, la viabilité des routes aériennes, le tourisme, le commerce et l'expérience des passagers.

Pour ce faire, il se sont engagés

à mener des examens nationaux et régionaux des taxes, redevances et frais appliqués à l'aviation, à identifier les coûts élevés ou redondants et à mettre en œuvre des mesures pratiques visant à améliorer l'accessibilité financière tout en maintenant les services essentiels de l'aviation. La promotion des réformes concrètes de facilitation, notamment une plus grande ouverture en matière de visas, la délivrance de visas à l'arrivée et de visas électroniques, la gestion des frontières fondée sur le risque, la mise en œuvre des Normes et pratiques recommandées de l'Annexe 9 de l'OACI, les systèmes de données sur les passagers, l'amélioration du dédouanement du fret et la numérisation des



Photo de famille des ministres

procédures de voyage sont, entre autres, des chantiers urgents sur lesquels les gouvernements doivent se pencher.

Pour le Togo, baisser le coût du transport aérien est un investissement, pas une perte de recettes.

« Alors, à la question de savoir com-



Déclaration du Directeur de l'AFCAC

ment les gouvernements africains et le ministère des Finances peuvent-ils constituer la génération des recettes à court terme, avec un avantage économique à long terme, nous répondons que l'enjeu n'est pas d'opposer les recettes publiques à la baisse des coûts. L'enjeu, c'est de chercher un

Ministère des Finances et du Budget (MFB).

Les autorités togolaises estiment que la baisse du coût du transport doit être vue comme un investissement dans la connectivité et dans la croissance. Elle peut avoir un effet important. « Donc, l'objectif n'est

donc pas de résoudre simplement une ligne de recette. Il s'agit de créer des conditions de marché plus profondes, plus accessibles. C'est précisément pour cela que la réflexion doit être plus globale. Il ne faut pas seulement mesurer ce que l'État perçoit sur un billet, mais aussi ce que l'économie gagne lorsqu'un billet devient accessible », a indiqué Akou Mawusse Adétou Afidenyigba.

Présent à Lomé dans le cadre de cette convention sur le transport aérien africain, le Président rwandais Paul Kagamé a plaidé pour que le Marché unique du transport aérien africain entre désormais dans une phase plus concrète. « Je continue de penser que nous devons aller



Akou M. Adétou Afidenyigba,  
Directrice de Cabinet du Ministère des  
Finances et du Budget du Togo

au-delà des discussions sur ce qui devrait être fait et nous concentrer davantage sur ce qui doit réellement être accompli. La connectivité aérienne ouvre d'immenses opportunités et de nombreuses possibilités pour nos populations », a-t-il dit.

## RENFORCEMENT DE LA PROTECTION ET DE LA COHÉSION SOCIALE

## Le projet SAVANES KPAADU à mettre en œuvre dans 69 cantons de la région des Savanes

La situation sécuritaire dans la région des savanes, à laquelle fait face courageusement le gouvernement, exige des efforts permanents en tous genres pour la protection et la cohésion des réfugiés venus du Sahel et des populations déplacées, dont l'afflux massif met en difficulté les infrastructures locales.

Dans le cadre du Programme PURS, plusieurs projets sont déployés dans la région depuis quelques années déjà. Le dernier en date a pour nom « Savanes Kpaadu ».

F. Woussou

Le projet sera déployé pendant 18 mois dans l'ensemble de la région des Savanes (les 7 préfectures, 16 communes et 69 cantons). Il contribuera au renforcement de la cohésion sociale, à la protection des populations vulnérables, à l'amélioration de l'accès à l'éducation et à l'autonomisation économique des jeunes et des femmes. « L'objectif principal est de consolider la mobilisation sociale, l'adhésion et l'engagement des parties prenantes autour d'une réponse intégrée à la crise », fait savoir le gouvernement.

Entre autres axes stratégiques du projet, on parle du renforcement de la cohésion sociale et du vivre-ensemble entre les communautés hôtes, les Personnes déplacées internes (PDI) et les réfugiés ; l'insertion économique des jeunes et des femmes vulnérables ; l'amélioration de l'accès à l'éducation, à l'état civil et à la protection ; ainsi que la consolidation des mécanismes communautaires de prévention des conflits. Au ministère de la sécurité, on informe que le projet permettra d'agir simultanément sur les leviers sécuritaires, économiques et sociaux afin de préserver durablement la paix.

Concrètement, il s'agira de l'accompagnement de 1 120 jeunes et femmes dans le développement d'activités génératrices de revenus (AGR), le soutien scolaire de 4 000 enfants par la distribution de kits de rentrée, la facilitation de l'accès aux documents d'état civil pour 800 personnes, et la prise en charge de près de 300 survivantes de Violences basées sur le genre (VBG).

Sur le projet, le gouvernement togolais est accompagné par l'Union

européenne avec un financement d'environ 2 milliards de FCFA. L'Ambassadeur de l'Union européenne au Togo, Gwislyn Jones, a réaffirmé l'engagement indéfectible de l'Union européenne aux côtés des autorités togolaises. Il a rappelé que la lutte contre l'extrémisme violent repose sur le renforcement du contrat social et la présence continue de l'État sur l'ensemble du territoire, combinant humanitaire, développement et défense.

C'est Plan International Togo qui porte le projet en collaboration avec des ONG locales. On indique que la synergie d'actions collectives, rigou-

reuses portent notamment sur : l'assistance alimentaire d'urgence aux réfugiés, déplacés internes et communautés hôtes ; l'appui à la nutrition, notamment en faveur des enfants, des femmes enceintes et allaitantes ; soutien à la résilience communautaire à travers des activités agricoles, la restauration des terres, et les moyens de subsistance ; l'alimentation scolaire basée sur la production locale ; l'appui logistique et technique au Gouvernement dans les réponses aux crises humanitaires et alimentaires.

Les données récentes montrent une évolution globalement favorable



reuse et axée sur l'autonomie financière sera indispensable pour transformer les défis sécuritaires en opportunités de développement.

Il est à rappeler que le Gouvernement, avec l'appui de ses partenaires, dont le Programme alimentaire mondial (PAM), déploie une réponse intégrée combinant assistance d'urgence, soutien aux moyens d'existence, amélioration de la production agricole, accès aux services sociaux de base et renforcement de la cohésion sociale.

En collaboration avec les ministères sectoriels, les agences des Nations Unies et les partenaires techniques et financiers, le PAM accompagne les efforts du Gouvernement pour améliorer la préparation et la réponse aux risques d'insécurité alimentaire. Ses in-

terventions portent notamment sur : l'assistance alimentaire d'urgence aux réfugiés, déplacés internes et communautés hôtes ; l'appui à la nutrition, notamment en faveur des enfants, des femmes enceintes et allaitantes ; soutien à la résilience communautaire à travers des activités agricoles, la restauration des terres, et les moyens de subsistance ; l'alimentation scolaire basée sur la production locale ; l'appui logistique et technique au Gouvernement dans les réponses aux crises humanitaires et alimentaires. Les données récentes montrent une évolution globalement favorable de la situation alimentaire. Elles mettent notamment en évidence : des niveaux de production agricole largement supérieurs à ceux de l'année précédente, ainsi qu'à la moyenne des cinq dernières années, pour la plupart des spéculations ; d'importants stocks céréaliers institutionnels et ménagers, comme l'illustre l'offre de vente de plus de 40 000 tonnes de denrées alimentaires formulée par le Gouvernement au profit du PAM ; une baisse des prix des principales denrées alimentaires de base — notamment le maïs, le sorgho et le niébé — observée sur les marchés au 30 avril 2026 ; une accalmie sur le plan sécuritaire ayant favorisé dans certaines localités les retours de populations déplacées.

## POUR RENFORCER LEURS SYSTÈMES DE SANTÉ DANS L'ESPACE CEDEAO

## Le Togo et six pays bénéficient d'un appui de 14,26 millions de dollars

L'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS) bénéficie d'un important soutien financier pour améliorer les systèmes de santé dans plusieurs pays de la sous-région. Le Fonds africain de développement a approuvé, le 11 juin 2026 à Abidjan, un don de 14,26 millions de dollars destiné à renforcer les capacités sanitaires et réglementaires de sept États membres de la CEDEAO, dont le Togo.

E. Sossou

Cette enveloppe concerne également le Bénin, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia et la Sierra Leone. L'objectif est de consolider les dispositifs nationaux de santé publique, d'améliorer la qualité des soins et de mieux préparer les pays aux urgences sanitaires.

À travers ce financement, l'OOAS entend accompagner les États bénéficiaires dans la modernisation de leurs systèmes de santé. Le programme prévoit notamment le renforcement des capacités des autorités nationales de régulation sanitaire, un maillon essentiel pour garantir la sécurité et la qualité des produits médicaux mis sur le marché. Plusieurs infrastructures seront également développées ou renforcées. Il s'agit notamment de laboratoires de contrôle de qualité des médicaments, d'équipements destinés aux analyses sanitaires ainsi que de laboratoires transfrontaliers capables de con-

tribuer à la surveillance régionale des maladies.

Selon les responsables du projet, ces investissements permettront d'améliorer la détection précoce des menaces sanitaires et de renforcer la coordination entre les pays de la sous-région. L'un des volets majeurs du programme concerne la lutte contre les produits médicaux falsifiés et de qualité inférieure, un phénomène qui constitue un véritable défi de santé publique en Afrique de l'Ouest.

Le renforcement des mécanismes de contrôle devrait permettre de mieux sécuriser les circuits de distribution des médicaments et de protéger davantage les populations contre les risques liés à la consommation de produits non conformes. Le projet prévoit également de soutenir la recherche, la collecte de données sanitaires et la planification des investissements dans le secteur de la santé afin de favoriser une prise de décision fondée sur des données fiables.

Au-delà du renforcement institu-

tionnel, cette initiative vise à encourager le développement du secteur privé pharmaceutique dans les pays bénéficiaires. L'ambition est de favoriser l'émergence d'industries locales capables de contribuer à la production et à la distribution de médicaments de qualité. Les promoteurs du programme estiment que cette dynamique pourrait réduire la dépendance de la région aux importations et renforcer sa résilience face aux crises sanitaires. Le financement devrait également générer des retombées économiques importantes. Le projet met un accent particulier sur la création d'emplois dans le secteur de la santé, notamment au profit des jeunes et des femmes. À travers le développement des infrastructures, le renforcement des compétences et l'appui au secteur pharmaceutique, plusieurs opportunités professionnelles devraient voir le jour dans les pays concernés.

ALERTE DU CERT.TG

## Attention aux plateformes YEM Foundation et Solargroup

Le centre national de réponse aux incidents de cybersécurité au Togo (CERT.TG), qui protège le cyberspace togolais, lance une alerte à propos des activités des plateformes YEM Foundation et Solargroup qui révèlent des risques élevés. Elles sont soupçonnées de fraude financière et de schéma de type Ponzi (investissement à haut risque).

F. Woussou

### Spécificités des deux plateformes

Le projet YEM (Your Everyday Money) présente plusieurs caractéristiques préoccupantes : Écosystème de type cryptomonnaie sans marché ouvert vérifiable ; Valorisation interne contrôlée par l'organisation promotrice ; Absence de liquidité réelle indépendante ; Structure centralisée sans transparence financière suffisante. « Depuis 2023, diverses autorités de régulation financière ont publié des mises en garde précisant que YEM Foundation (YEM) ne dispose pas des autorisations requises pour fournir des services financiers dans certains pays où elle prétend opérer ou développer ses activités », informe le CERT.TG.

Quant au projet Solargroup (lié à Duyunov's Motors / Sovelmash), il présente les éléments suivants : Collecte de fonds sur une longue période sans résultats industriels clairement vé-

riables ; Promesses de rendements et de projets technologiques non démontrés de manière indépendante ; Évolution du projet vers de prétendus nouveaux concepts (ex. Aeronova) sans validation publique complète ; Forte dépendance à un modèle de financement communautaire.

Le CERT.TG révèle que les résultats de l'analyse de ces plateformes indiquent qu'elles présentent plusieurs caractéristiques associées à des mécanismes d'investissement à haut risque, potentiellement assimilables à des schémas de type pyramidal. Il s'agit, entre autres, de convaincre les utilisateurs d'effectuer des versements financiers initiaux ou récurrents ; de collecter des données personnelles et des informations d'identification des investisseurs ; d'encourager le recrutement de nouveaux participants au sein du réseau ; de maintenir l'engagement des victimes par la diffusion de communications promotionnelles et de promesses de gains futurs.

Par ailleurs, plusieurs autori-

tés de régulation financière à l'international ont émis des avertissements concernant ces entités, les considérant comme présentant des caractéristiques associées à des activités financières non autorisées, à des dispositifs de type pyramidal ainsi qu'à des opérations de collecte de fonds susceptibles de ne pas respecter les cadres réglementaires en vigueur.

Le CERT.TG recommande aux populations de ne pas effectuer de paiements liées à ces plateformes sans vérification auprès des canaux officiels ; de cesser tout investissement ou apport financier vers ces plateformes ; de ne pas promouvoir ou relayer ces projets ; de vérifier systématiquement l'agrément des entités financières auprès des régulateurs compétents ; de signaler toute sollicitation suspectes ; de sensibiliser les proches aux techniques classiques de fraude financière en ligne (promesses de rendement, discours technologique opaque, absence de preuves vérifiables).

Car les risques sont grands.

Ceux qui s'y aventurent s'exposent à des pratiques assimilables à des schémas de type Ponzi ou pyramidal. Ils peuvent perdre totalement ou partiellement leur fonds investis avec le plus souvent, l'impossibilité de retrait des investissements. De plus, il y a un risque réputationnel majeur pour toute personne associée ou promotrice de ces plateformes.

Vigilance donc !

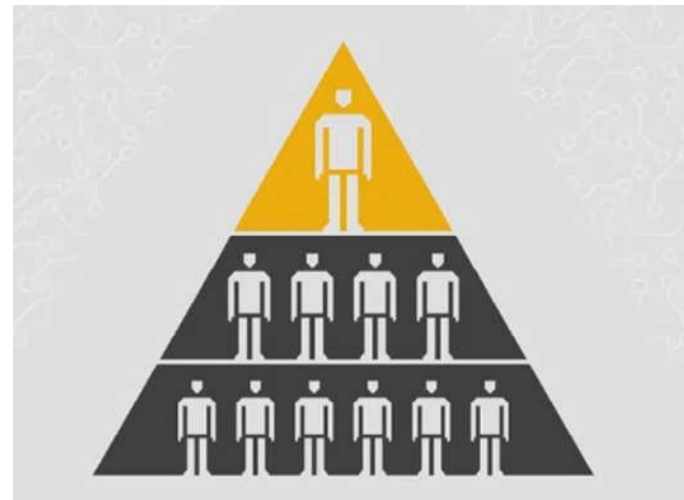


Schéma du système Ponzi

## FÊTES DES MÈRES, JOURNÉE DE LA FEMME, ET AUTRES Pourquoi les hommes sont-ils moins célébrés ? Les Togolais s'interrogent

Chaque année, la Journée internationale des droits des femmes, la Fête des mères ou encore la Journée internationale de la fille donnent lieu à des célébrations, des campagnes de sensibilisation et des hommages à travers le monde. Mais une question revient régulièrement dans les discussions : pourquoi les hommes semblent-ils moins célébrés que les femmes ? Au Togo, les avis sont partagés.

Etonam S.

Certains hommes estiment que leur contribution à la famille et à la société mérite davantage de reconnaissance. « Quand arrive la Fête des mères, tout le monde en parle. Les mamans reçoivent des cadeaux, des hommages et des messages partout. Pourtant, les pères travaillent aussi dur pour leurs familles », estime Rémi, fonctionnaire à Lomé.

Même constat pour Ekué, chauffeur de taxi : « Beaucoup de pères se sacrifient pour payer la scolarité des enfants et assurer les dépenses du foyer. On ne parle pas assez de leur rôle. »

Pour ces hommes, les célébrations dédiées aux femmes bénéficient d'une visibilité médiatique et institutionnelle plus importante que celles consacrées aux hommes.

D'autres Togolais rappellent cependant que les journées dédiées aux femmes ne sont pas uniquement des occasions festives. « La Journée internationale des droits des femmes n'est pas une fête au sens classique du terme. C'est une journée de revendication qui rappelle les combats menés pour l'égalité », explique Angèle, enseignante dans un lycée de la capitale.

Selon elle, les femmes ont longtemps été exclues de nombreux espaces de décision, de l'éducation ou du marché du travail. Les célébrations actuelles constituent donc une forme de reconnaissance des progrès réalisés et des défis qui subsistent. « Pendant des décennies, le travail des femmes dans les foyers n'était même pas considéré comme un travail. Aujourd'hui, on essaie simplement de rééquilibrer les choses », ajoute-t-elle.

La Fête des pères existe,



### mais reste discrète

Pour plusieurs observateurs, le problème n'est pas l'absence de célébrations masculines, mais plutôt leur faible popularité. La Fête des pères est bel et bien célébrée au Togo, tout comme la Journée internationale de l'homme observée chaque 19 novembre. Pourtant, ces événements passent souvent inaperçus. « Les hommes eux-mêmes ne s'approprient pas ces journées. On voit rarement des associations organiser des activités importantes à cette occasion », souligne Yao, animateur culturel.

Selon lui, la différence réside davantage dans la mobilisation sociale que dans une volonté d'exclure les hommes. « Depuis l'enfance, on apprend aux garçons à être forts, à ne pas montrer leurs émotions et à ne pas demander de reconnaissance », ajoute-t-il.

Cette culture de la discrétion contribuerait à rendre moins visibles les difficultés auxquelles les hommes sont confrontés, notamment en matière de santé mentale, de chômage ou de pression économique. « Beaucoup d'hommes souffrent en silence parce qu'ils pensent qu'ils doivent toujours paraître solides », explique-t-il.

### Une complémentarité plutôt qu'une compétition

Pour plusieurs citoyens interrogés, opposer les célébrations des femmes et celles des hommes serait une erreur. « Ce n'est pas parce qu'on célèbre les femmes qu'on oublie les hommes », estime Mawussi, commerçante au grand marché de Lomé. « Les deux jouent des rôles essentiels dans la famille et dans la société. »

Même avis pour Ridouane, étudiant à l'Université de Lomé : « Au lieu de se demander qui est le plus célébré, il faut reconnaître les contributions de chacun. Les femmes ont leurs défis, les hommes ont les leurs. »

Si, les opinions divergent sur la question, un consensus semble néanmoins émerger : les rôles joués par les hommes dans l'éducation des enfants, la cohésion familiale et le développement économique méritent davantage de visibilité. Pour plusieurs Togolais, cela ne passe pas nécessairement par la multiplication des fêtes, mais plutôt par une meilleure prise en compte des enjeux masculins dans les débats publics, notamment sur la santé mentale, l'éducation des garçons, la parentalité ou encore l'insertion professionnelle.

## SYSTÈMES DE SANTÉ ENCORE PLUS RÉILIENTS Ce que le nouveau financement du FAD envisage pour le Togo

Late Pater

C'est une publication du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) qui renseigne. Le 11 juin 2026, le Conseil d'administration du Fonds africain de développement, guichet concessionnel de la BAD, a approuvé un don de 14,26 millions de dollars américains à l'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS) pour soutenir la fourniture de soins de santé systématiques de qualité et répondre aux situations d'urgence de santé publique et de nutrition dans sept pays de la CEDEAO, consolidant ainsi les systèmes de santé et les réglementations médicales dans ces sept pays ouest africains que sont le Bénin, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, la Sierra Leone et le Togo.

L'OOAS prévoit notamment de renforcer les capacités institutionnelles des autorités de réglementation du Bénin, de la Gambie, du Liberia et de la Sierra Leone au niveau 3 de maturité de l'analyse comparative mondiale, tout en équipant les laboratoires nationaux gambiens de contrôle de la qualité en outils d'analyse et de contrôle de la qualité des médicaments et des produits de santé. Il est envisagé également de mettre en place des laboratoires transfrontaliers identifiés « Une seule santé » au Bénin et au Togo (formulaire de



pharmacologie de l'Afrique de l'ouest), d'équiper, de réparer et d'entretenir les équipements biomédicaux et de diagnostic dans les établissements de santé, y compris les unités de soins intensifs et les laboratoires de diagnostic du cancer du col de l'utérus et du sein (Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Sierra Leone). Par ailleurs, des travaux seront menés sur le secteur économique pour la planification régionale et l'investissement dans le secteur de la santé : une étude de cadrage pour les investissements de la diaspora africaine dans la santé ; l'élaboration de plans et pactes nationaux d'investissement dans les personnels de santé et l'évaluation du marché de l'emploi en santé (Bénin, Gambie, Sierra Leone et Liberia). Le don du Fonds africain de développement (FAD) bénéficiera aux producteurs et fournisseurs de médicaments du secteur privé des pays bénéficiaires, en réduisant le temps nécessaire pour réaliser des essais de qualité et en diminuant l'approvisionne-

ment en produits médicaux falsifiés. Le volet consacré à la formation des jeunes devrait permettre de créer environ 300 emplois, dont plus de 40% reviendraient à des femmes.

« Le soutien de la Banque se justifie par le caractère transfrontalier des risques pour la sécurité sanitaire dans la région de la CEDEAO, qui nécessitent des solutions régionales coordonnées ayant des effets positifs collectifs au-delà de chaque pays pris individuellement. Les maladies transmissibles, la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la santé, la faiblesse des systèmes de réglementation pharmaceutique qui retarde les investissements du secteur privé, et les capacités limitées des laboratoires représentent des défis transnationaux qui ne peuvent être efficacement relevés par des investissements nationaux isolés », a indiqué Lamin Barrow, directeur général du Groupe de la Banque pour l'Afrique de l'ouest.

## BILAN AFRICAÏN AU MONDIAL 2026/

## Un premier tour entre promesses et désillusions

Un record de 10 nations africaines dispute ce Mondial, soit le plus grand contingent jamais envoyé par le continent à un tournoi, le double des cinq équipes africaines présentes au Qatar en 2022. Cette progression s'explique par le passage à 48 équipes, qui a accordé à la Confédération africaine de football neuf places directes plus une place en barrage intercontinental.

Hervé A.

## Un bilan mitigé

À l'issue de la première journée des phases de groupes, le bilan global est mitigé mais encourageant. Avec deux victoires, quatre nuls et quatre défaites lors de leurs matchs d'ouverture, les représentants africains ont signé un début de tournoi compétitif. Le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Maroc, l'Égypte, le Cap-Vert et la RD Congo se sont positionnés favorablement avant la deuxième journée, tandis que l'Afrique du Sud, le Sénégal, l'Algérie et la Tunisie sont confrontés à des défis pour maintenir leurs ambitions de qualification en huitièmes.

Seules deux sélections du continent sont parvenues à remporter leur rencontre inaugurale : les Éléphants de la Côte d'Ivoire et les Black Stars du Ghana ayant brillamment porté haut le drapeau africain.

Le Ghana est devenu l'une des équipes victorieuses d'Afrique après une laborieuse victoire 1-0 face au Panama dans le groupe L. Ce succès offre aux Black Stars une excellente base avant un choc d'envergure face à l'Angleterre lors de leur deuxième match.

Quelques jours plus tôt, la Côte d'Ivoire a offert à l'Afrique la première victoire en s'imposant 1-0 face à l'Équateur dans le groupe E. Ce résultat place les Éléphants en position de force avant leur prochaine confrontation avec l'Allemagne.

## Quatre matchs nuls riches d'enseignements

Le Maroc a continué de démontrer pourquoi il reste l'une des équipes les plus solides d'Afrique, en arrachant un précieux match nul 1-1 face au Brésil, quintuple champion du monde, dans le groupe C. Ce résultat renforce les chances de qualification des Lions de l'Atlas et confirme leur réputation de tombeurs de géants sur la scène mondiale.

Les Pharaons ont entamé leur campagne dans le groupe G par un match nul 1-1 face à la Belgique. Ils ont fait preuve de discipline et de détermination face à l'une des principales nations européennes, et ont engrangé un point précieux qui pourrait s'avérer décisif plus



tard dans le groupe.

Mais l'une des plus grandes sensations est venue d'un débutant. Le Cap-Vert, novice du tournoi, a produit l'une des plus grandes surprises de la première journée en tenant l'Espagne en échec 0-0 dans le groupe H. Cette nation insulaire a frustré les anciens champions du monde tout au long du match pour décrocher un point historique en Coupe du monde.

La RD Congo, de retour au plus haut niveau, n'est pas en reste. Les Léopards ont marqué leur retour à la Coupe du monde après 52 ans d'absence par un mémorable match nul 1-1 face au Portugal. Yoane Wissa a inscrit le tout premier but de son pays en Coupe du monde, permettant aux Léopards de glaner leur premier point dans l'histoire du tournoi contre la sélection de Cristiano Ronaldo.

## Les déceptions : Sénégal et Algérie

Le revers le plus marquant est sans doute celui du Sénégal. Les Bleus ont entamé leur campagne face à la puissance africaine sénégalaise au MetLife Stadium. L'équipe de Didier Deschamps, avec toutes ses stars, a impressionné lors de son premier match face aux Lions de la Téranga, deux buts de Kylian Mbappé et un autre de Bradley Barcola offrant à la France une victoire convain-

cante 3-1.

Pourtant, les Sénégalais avaient bien entamé la rencontre. Le Sénégal a été la meilleure équipe en première période, Nicolas Jackson touchant le poteau avant qu'Ismaila Sarr ne manque une occasion en or à bout portant juste avant la mi-temps. Malgré quelques moments de qualité, les Lions de la Téranga n'ont pas pu contenir l'attaque française et doivent désormais obtenir un résultat positif contre la Norvège.

L'Algérie a également connu une soirée compliquée. Les Fenecs ont subi une lourde défaite 3-0 face à l'Argentine, championne du monde en titre, dans le groupe J. Les Nord-Africains tenteront de se relancer face à la Jordanie lors de leur prochaine rencontre.

La Tunisie est la plus grande déception du contingent africain. Les Aigles de Carthage ont subi la défaite la plus lourde parmi les représentants africains, s'inclinant 5-1 face à la Suède dans le groupe F. Ils devront réagir rapidement lors de leur deuxième rencontre face au Japon. Conséquence directe : le sélectionneur de la Tunisie a rejoint le cercle très fermé des entraîneurs limogés en pleine Coupe du monde.

Enfin, l'Afrique du Sud, autre représentant du continent, a également ouvert son tournoi par une défaite, le Mexique ayant lancé le Mondial par une victoire

face aux Bafana Bafana.

## Cap sur la deuxième journée

À mi-parcours de la phase de poules, l'Afrique peut nourrir un certain optimisme. Avec quatre équipes en position favorable (Maroc, Égypte, Côte d'Ivoire et Ghana auxquelles s'ajoutent les surprises du Cap-Vert et de la RD Congo), le continent espère battre son record de qualifiés en huitièmes de finale, d'autant plus que le nouveau format élargi à 48 équipes offre davantage d'opportunités.

Au lieu de 16 équipes qualifiées pour le premier tour à élimination directe, comme c'était le cas depuis 1998, ce sont désormais 32 équipes qui sortiront de la phase de groupes : les 12 vainqueurs de groupe, les 12 deuxièmes, ainsi que les huit meilleurs troisièmes.

La deuxième journée s'annonce donc déterminante pour les nations africaines, en particulier pour celles ayant raté leur entrée en matière. Le Sénégal face à la Norvège, l'Algérie face à la Jordanie et la Tunisie face au Japon joueront ni plus ni moins que leur survie dans la compétition. Quant aux leaders du contingent, ils auront l'occasion de confirmer leur statut face à des adversaires de très haut niveau - l'Angleterre pour le Ghana, l'Allemagne pour la Côte d'Ivoire ou encore l'Écosse pour le Maroc.

## BRÈVES

## Les sœurs Williams vont disputer le double à Wimbledon

Six fois victorieuses sur le gazon londonien en double, Serena et Venus Williams vont reformer une paire pour jouer ensemble à Wimbledon, du 29 juin et 12 juillet. Les deux sœurs américaines bénéficient d'une invitation dont la liste a été publiée mardi par les organisateurs de ce troisième rendez-vous du Grand Chelem de la saison.

Serena Williams a effectué son retour à la compétition la semaine dernière en disputant le tournoi du Queen's, sur gazon et à Londres déjà. Elle était associée à la Canadienne Victoria Mboko, mais qui s'est blessée devant déclarer forfait pour Wimbledon.

Les deux sœurs, qui ont repris leur carrière après une longue pause à l'été 2025 pour Venus, bientôt 46 ans, et début juin à ce tournoi du Queen's pour Serena, 44 ans, ont remporté 14 tournois du Grand Chelem en double. Elles ont gagné ensemble Wimbledon à six reprises en 2000, 2002, 2008, 2009, 2012 et 2016.

Serena Williams a en outre triomphé sur l'herbe anglaise à 7 reprises en simple (2002, 2003, 2009, 2010, 2012, 2015, 2016), pour cinq à Venus (2000, 2001, 2005, 2007 et 2008).

À elles deux, les sœurs Williams ont remporté 122 titres WTA (73 pour Serena, 49 pour Venus), dont 30 en Grand Chelem (23 pour Serena et 7 pour Venus).

## Trois candidats pour succéder à Ingmar de Vos à la tête de la FEI

Ingmar de Vos quittera la présidence de la Fédération équestre internationale en fin d'année. La FEI a validé trois candidatures pour lui succéder : le Canadien Mark Samuel, qui a siégé au conseil d'administration pendant 12 ans et qui était vice-président jusqu'en 2024 ; la Salvadorienne Sabrina Ibáñez, secrétaire générale depuis 2014 ; et le Taïwanais Jack Huang, vice-président de la FEI depuis 2019. L'élection aura lieu lors de l'Assemblée générale, le 5 décembre, à Jiangyin (Chine).

De Vos a d'ores et déjà salué la qualité des trois candidats : "Je suis ravi que trois personnalités aussi respectées et expérimentées aient décidé de se présenter à la présidence de la FEI. Mark Samuel, Sabrina Ibáñez et Jack Huang ont chacun apporté une contribution exceptionnelle à la FEI pendant de nombreuses années, et je sais qu'ils partagent un engagement profond envers les valeurs et l'avenir de notre sport. Occuper le poste de président de la FEI a été le plus grand honneur de ma vie professionnelle, et je suis très fier de voir ces trois candidats, qui ont déjà occupé des postes importants au sein de la FEI, se présenter pour mener l'organisation vers son prochain chapitre. Je suis convaincu que, quelle que soit la personne élue par les fédérations nationales lors de l'Assemblée générale en décembre, la FEI sera entre de très bonnes mains."

## Wahi ne comprend pas son interdiction d'entrer au Canada

Titulaire face à l'Équateur lors de la victoire des Elephanta pour ce premier match de Coupe du Monde, Elye Wahi ne pourra pas participer à la seconde rencontre de la Côte d'Ivoire ce samedi (22h, heure française) face à l'Allemagne. Il n'a pas été autorisé à rentrer sur le territoire canadien. La Fédération ivoirienne de Football s'en est expliquée dans un communiqué, affirmant que "les autorisations administratives nécessaires à son entrée sur le territoire canadien n'ont pas pu être obtenues".

Quelques heures auparavant, on apprenait que le joueur avait été placé en garde à vue au mois de mai. Il est soupçonné d'avoir pris un carton jaune volontairement lors de Nice-Metz, en lien avec des paris sportifs suspects. Il a été relâché sans faire l'objet de poursuite. Le lien entre cette affaire et le refus de son visa pour le Canada a rapidement été fait sans que cela soit avéré et c'est la tendance qui se confirme. D'après RMC, l'attaquant ne comprend pas cette réponse négative, d'autant qu'aucun motif ne lui a été présenté pour argumenter ce refus. Il attend plus d'explications des services de l'immigration.

## OMNISPORT/

## La CASB réhabilitée par le TAS, El Hadj Ibrahima Idrissou prône le rassemblement

C'est une victoire historique pour le sport africain. Lors d'une conférence de presse tenue à Cotonou, la Confédération Africaine des Sports Boules (CASB) a annoncé avoir obtenu gain de cause devant le Tribunal Arbitral du Sport (TAS). La sentence, rendue le 21 mai dernier, rétablit la CASB dans ses droits et met fin à un long conflit avec la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal (FIPJP).

## Une réhabilitation juridique totale

Le différend avait pris une tournure critique le 11 mai 2025, lorsque la FIPJP, par une décision contestée prise en visioconférence, avait retiré sa reconnaissance à la CASB. Cette mesure avait plongé la confédération continentale dans l'incertitude et perturbé ses relations avec les fédérations nationales. Saisi par l'instance africaine, le TAS a finalement annulé l'intégralité des décisions d'exclusion prises par le comité exécutif de la fédération internationale.

Pour Me Brice Houssou, avocat de la CASB, cette sentence marque l'épilogue de "manœuvres de déstabilisation" orchestrées par l'ancienne direction de la FIPJP. Le litige s'était cristallisé autour de l'élection de M. Sadik Guermah au poste de secrétaire général, dont la FIPJP exigeait l'éviction. Devant le refus du président Idrissou de céder à cette ingérence, l'instance internationale avait tenté de susciter la création d'une organisation parallèle. Le TAS a tranché : la

CASB demeure l'unique organisation continentale représentative de l'Afrique. En plus de cette reconnaissance, la FIPJP a été condamnée à prendre en charge 90 % des frais d'arbitrage et à verser des dépens à la CASB.

## La priorité au dialogue et au développement

Malgré ce succès judiciaire éclatant, le président de la CASB, El Hadj Ibrahima Idrissou, a choisi la voie de la sagesse. Loin de toute volonté de revanche, il a affiché une satisfaction mesurée, plaçant son nouveau mandat sous le signe de l'unité. "Aujourd'hui, notre priorité n'est pas de prolonger une controverse juridico-politique. Notre priorité est de rassembler en apaisant les cœurs à travers une offensive diplomatique de grande envergure", a-t-il affirmé avec solennité.

Ce message d'apaisement a été relayé par Sadik Guermah, secrétaire général de la CASB, qui a dénoncé les tentatives passées d'ingérence tout en appelant les acteurs de la pétanque à

"défendre l'Afrique" et son intégrité sportive.

## Le Championnat d'Afrique 2026 : Symbole du renouveau

La conférence a également servi de tribune aux présidents des fédérations nationales, venus témoigner de leur soutien. Salim Bio Nigan, président de la Fédération Béninoise de Pétanque, a salué le combat mené par la CASB, rappelant que le Bénin reste un pilier de la discipline sur le continent.

Le regard est désormais tourné vers l'avenir, et plus précisément vers la Côte d'Ivoire. José Gauthé, président de la Fédération Ivoirienne de Boules et Pétanque (FIBP), a qualifié cette rencontre de "séance de vérité". Il a saisi l'occasion pour lancer une invitation officielle à toute la famille bouliste africaine : la dixième édition du Championnat d'Afrique de pétanque se tiendra à Abidjan du 17 au 19 juillet 2026. Cet événement s'annonce comme le grand rendez-vous de la réconciliation.

En conclusion, la décision du TAS



permet à la pétanque africaine de tourner une page sombre de son histoire. Retrouvant la plénitude de ses prérogatives au sein de la gouvernance mondiale, la CASB entend désormais se consacrer exclusivement à sa mission première : le développement du sport, la formation des athlètes et le rayonnement de l'Afrique sur la scène internationale. L'heure est désormais au jeu, et l'unité semble enfin retrouvée.

**L'UNION**

**Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses**

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

**Impression**  
Groupe de presse L'Union

**Tirage:** 2500 exemplaires

**Directeur de la Publication**  
**Hugue Eric JOHNSON**

**Directeur de la Rédaction**  
**Jean AFOLABI**

**Rédaction**  
**Sylvestre D. Hervé AGBODAN**  
**Maurille AFERI**  
**Pater LATE**  
**Kossiwa TCHAMDJA**  
**Koffi SOUZA**  
**Alan LAWSON**  
**Abel DJOBO**

**Service photographie**  
**Roland OGOUNDE**

**Dessin-Caricature**  
**LAWSON Laté**

**Graphisme**  
**Guillaume BOGLA**

**Directeur de la Publication**  
**Hugue Eric JOHNSON**

**Directeur de la Rédaction**  
**Jean AFOLABI**

**Rédaction**  
**Sylvestre D. Hervé AGBODAN**  
**Maurille AFERI**  
**Pater LATE**  
**Kossiwa TCHAMDJA**  
**Koffi SOUZA**  
**Alan LAWSON**  
**Abel DJOBO**

**Service photographie**  
**Roland OGOUNDE**

**Dessin-Caricature**  
**LAWSON Laté**

**Graphisme**  
**Guillaume BOGLA**

## CONSTRUCTION DE LA ROUTE AVÉPOZO-ANÉHO ET PLAINTE DES RIVERAINS AFFECTÉS

## Fin 2025, le rapport de vérification de la conformité était en cours de révision

Late Pater

Ça traîne alors que le projet s'achève le 31 décembre 2027, mais on dira que le temps du règlement des différends n'est pas celui de l'horloge. Ce n'est donc pas fini avec cette affaire de plainte déposée en 2022 par deux Togolais, membres du collectif des personnes impactées par le projet (PAP) portant sur le tronçon Avépozo-Aného (30 km). Le Mécanisme indépendant de recours (MIR), dans son rapport annuel 2025, en donne les derniers détails.

En janvier 2022, le MIR a reçu et enregistré une plainte de membres du groupe de personnes affectées par le tronçon Avépozo-Aného du projet «Réhabilitation de la route Lomé-Cotonou - Phase 2 et projet de protection du littoral au Bénin-Togo, Togo». Précisément, de deux individus représentant un groupe de personnes affectées par le projet ainsi que des propriétaires d'entreprises. La plainte concernait la perte de leurs entreprises, ce qui a conduit à la perte de leurs moyens de subsistance sans indemnisation, le début des travaux de réhabilitation de la route sans consultation adéquate et sans indemnisation préalable de tous les résidents

affectés par le projet. Les plaignants évoquaient l'indemnisation de quelques riverains, pas toutes les personnes affectées par le projet. Dans son rapport publié ce 17 juin 2026, le Mécanisme indépendant de recours refait l'historique avec les dates jusqu'à la fin 2025. Mars 2022, il a reçu une réponse de la Direction concernant la plainte. Mai 2022 - Octobre 2023, la plainte a été temporairement suspendue et le directeur du MIR disait que «le Mécanisme a pris cette décision à la suite de consultations avec les plaignants et l'équipe du projet de la Banque ; pour concrétiser la suspension temporaire, l'unité de gestion du projet s'engagera directement avec les plaignants pour aborder les questions soulevées dans la plainte en présence des représentants de la Banque en tant qu'observateurs». Octobre 2023, la suspension temporaire a pris fin et la plainte a été transférée à une vérification de la conformité. Novembre 2023, le MIR a commencé une évaluation de l'éligibilité de la plainte pour une vérification de la conformité. Mars 2024, le MIR a publié le rapport d'évaluation de l'éligibilité à la vérification de la conformité. Juin 2024, il a réalisé une mis-

sion de vérification de la conformité sur le terrain au Togo. Août 2024, il a commencé la préparation du projet de rapport de vérification de la conformité. Décembre 2024, le projet de rapport de vérification de la conformité a été examiné par un consultant du MIR. Janvier - Novembre 2025, le MIR a procédé à l'examen du projet de rapport de vérification de la conformité. Décembre 2025, le projet final du rapport de vérification de la conformité était en cours de révision pour validation. «Prochaines étapes : le MIR finalisera en 2026 le projet de rapport de vérification de la conformité et le transmettra à la Direction de la Banque ainsi qu'aux plaignants pour obtenir des commentaires, après quoi il préparera un rapport final contenant ses conclusions et recommandations à soumettre à l'examen des Conseils d'administration», indique le rapport.

Approuvé en décembre 2016, le projet de réhabilitation de la route Lomé-Cotonou et de protection du littoral (phase II) s'inscrit dans le cadre du corridor Abidjan-Lagos, avec l'objectif d'optimiser la logistique des transports, d'améliorer la fluidité du trafic sur le corridor Abidjan-Lagos, d'améliorer les conditions de vie des



Les travaux sur la route Avépozo-Aného lors de la réhabilitation (archives)

populations dans la zone concernée, de renforcer la résilience des infrastructures face aux aléas climatiques dans les régions côtières du Togo et du Bénin. Il doit profiter directement aux usagers de la route ainsi qu'aux 1,7 million de personnes résidant dans la zone du projet.

La première suspension des plaignants a subi une prorogation conditionnelle où une évaluation des efforts de la Banque et de l'Unité de gestion du projet (UGP) a été faite pour trouver des solutions aux problèmes de la plainte. Les plaignants ont dû aussi répondre à un questionnaire du MIR, pour évaluer leur niveau de satisfaction par rapport à la prise en charge de leurs préoccupations pendant la période de la suspension temporaire à travers les activités menées. Ils n'étaient pas totalement satisfaits. Et en réponse à la

proposition du MIR, le 14 septembre 2022, la direction de la BAD a pris l'engagement de respecter les conditions suivantes : 1. insister pour que l'emprunteur (le Togo) réalise et finalise, dans un délai raisonnable, l'audit indépendant de la mise en œuvre du plan d'action de la réinstallation au vu de l'urgence et de la longue attente des plaignants ; 2. s'assurer que les termes de références de l'audit indépendant prennent en compte les problèmes des plaignants relatifs à la méthodologie utilisée par l'UGP pour vérifier l'éligibilité des PAP à une indemnisation, à l'approche utilisée pour l'identification des PAP éligibles à une compensation pour pertes de revenus – cela intègre le mode de calcul utilisé pour la perte de revenus des PAP dont les activités sont temporairement à l'arrêt du fait des travaux de construction de la route, à l'évalua-

tion des travaux de réparation effectués par la société de construction pour les PAP dont les bâtiments ont été endommagés par les inondations et/ou les murs fissurés, et à la prise en compte des cas individuels des plaignants impliqués dans la plainte du collectif ; 3. insister pour que l'emprunteur organise une séance d'information avec les plaignants avant fin décembre 2022 pour convenir avec eux de l'approche et des objectifs de l'audit et de la manière dont il prend en compte leurs préoccupations ; 4. s'assurer que le paiement des indemnisations aux PAP reconnues éligibles et aux PAP ayant droit à des indemnisations pour pertes de revenus commerciaux, agricoles et locatifs se fasse dans les plus brefs délais et avant le dernier décaissement sur le projet.

En rappel, le Mécanisme indépendant de recours constitue l'outil autonome de redevabilité du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD). Son objectif principal est de renforcer la redevabilité et la durabilité des projets financés par la BAD en offrant une voie de recours équitable, indépendante et efficace aux individus, aux travailleurs ainsi qu'aux communautés qui estiment être ou risquent d'être impactés négativement par des opérations financées par la BAD. Le MIR exerce également une fonction de conseil.

## PROJETS FINANCÉS PAR LA BANQUE MONDIALE AU TOGO

## 89% des irrégularités détectées lors de la phase de passation des marchés

Late Pater

Intégrité, tolérance zéro contre la fraude et la corruption, redevabilité. Ce sont les maîtres-mots qui ont dominé les échanges de deux jours, les 15 et 16 juin 2026 à Lomé, qui ont réuni les parties prenantes aux marchés des projets financés par la Banque mondiale au Togo : représentants de l'Autorité de régulation de la commande publique, de la Direction nationale du contrôle de la commande publique, des corps de contrôle (Inspection générale d'État, Inspection générale des finances, Direction nationale du contrôle financier, Inspection générale du Trésor), des unités de gestion de projets, spécialistes en passation des marchés, coordonnateurs de projets, experts du Groupe de la Banque mondiale, opérateurs économiques participant aux appels d'offres. En deux temps, il s'est agi de rappeler l'obligation d'une gestion transparente, équitable et efficace des ressources publiques, qui garantit que chaque franc investi bénéficie réellement aux populations.

Les dysfonctionnements dans les marchés publics au Togo, ce n'est plus un secret : sous-traitance occulte, mauvaise réalisation des études techniques, proposition de prix anormalement bas, usage de faux, non-respect des procédures, absence de redevabilité avec des chantiers mal exécutés ou abandonnés, corruption, collusion, conflits d'intérêts, etc. Les marchés liés aux projets financés par la Banque mondiale n'échappent pas aux mauvaises pratiques : absence d'une vraie concurrence au moment d'attribuer les marchés ; travaux de mauvaise qualité ; retards



Photo de famille des participants

dans l'exécution des projets ; surcoûts injustifiés... Il faut s'en inquiéter et, selon les chiffres communiqués, près de 89% des irrégularités dans ces projets sont détectées lors de la phase de passation des marchés. Du coup, à la rencontre, on a parlé de la gestion des plaintes et mécanismes de recours de la Banque, de la détection des irrégularités lors de la passation des marchés, de l'intégrité financière et la traçabilité des fonds, de la typologie des risques fiduciaires dans les projets. Pour faire soft, on a parlé d'une activité de sensibilisation mais le profil des communicateurs dépêchés par la Banque mondiale prouve qu'il y a une urgence à faire bien dans ces types de marchés publics : Dominique Isabelle Kayser, spécialiste principale en risque d'intégrité ; Adu-Gyamfi Abunyewa, directeur sectoriel de la passation des marchés pour l'Afrique de l'ouest ; Kouami Hounsinou Messan, coordonnateur sous-régional de la passation des marchés pour le Sénégal, la Mauritanie, le Cap-Vert, la Guinée Bissau et la Gambie ; Adboulaye Keita, coordonnateur sous-régional de la passation des marchés pour la Côte d'Ivoire, le Togo, le Bénin et la Gui-

née. Par exemple, Adu-Gyamfi Abunyewa a insisté : «lorsque les marchés publics fonctionnent correctement, les projets produisent des résultats concrets, les routes relient les communautés, les écoles éduquent les enfants et les hôpitaux sauvent des vies (...) il s'agit de défaillances en matière de redevabilité qui ont un impact direct sur les citoyens (...) Les systèmes solides ne s'effondrent pas du jour au lendemain, ils se détériorent progressivement lorsque l'intégrité est compromise, décision après décision».

La Banque mondiale rappelle ainsi le principe de la tolérance zéro. Il s'agit d'ancrer une politique de transparence absolue dans toutes les opérations qu'elle finance au Togo. «La lutte contre la fraude et la corruption est essentielle à notre mission de créer un monde sans pauvreté sur une planète vivable», a indiqué Dominique Isabelle Kayser. Et d'ajouter, «vraiment, c'est d'avoir en place des mécanismes qui permettent aux lanceurs de plaintes d'avoir confiance dans un système et un traitement des plaintes qui sont portées ; un mécanisme qui fonctionne».

## JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN 2026

## Le FODDET alerte sur les inégalités d'accès à l'eau et à l'assainissement

À l'occasion de la Journée de l'Enfant Africain célébrée le 16 juin 2026, le Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Togo (FODDET) tire la sonnette d'alarme sur les disparités persistantes en matière d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène. Si des avancées notables ont été enregistrées ces dernières années, de nombreux enfants, notamment les plus vulnérables, restent encore privés de services essentiels à leur santé, leur éducation et leur bien-être. Le président du FODDET, Kévin Fiashinou, souligne que l'accès à l'eau constitue aujourd'hui un enjeu majeur de protection des droits de l'enfant.

Etonam Sossou

Selon les données du Programme conjoint OMS-UNICEF, près de sept Togolais sur dix disposent désormais d'un accès à un service de base en eau potable. Une évolution encourageante qui traduit les efforts consentis par l'État togolais et ses partenaires. Pour autant, la situation demeure préoccupante dans plusieurs localités. Les défis restent particulièrement importants en matière d'assainissement et d'hygiène, notamment dans les zones rurales, les quartiers défavorisés et auprès des enfants vivant dans des situations de vulnérabilité. «L'accès à l'eau ne se limite pas à la présence d'un point d'eau. Il implique également des toilettes sûres, des dispositifs d'hygiène adaptés et un environnement protecteur pour les enfants», rappelle Kévin Fiashinou.

Pour le FODDET, l'un des principaux défis reste la réduction des inégalités d'accès aux services de base. Les enfants déscolarisés, ceux vivant dans les zones reculées ou encore les enfants en situation de rue sont souvent les plus exposés aux conséquences du manque d'eau potable et d'infrastructures sanitaires adéquates. L'organisation



insiste également sur la nécessité de garantir la durabilité des ouvrages réalisés. Construire des forages ou des latrines ne suffit pas, souligne-t-elle. Encore faut-il assurer leur entretien régulier, leur fonctionnement et leur accessibilité à long terme. Les filles sont particulièrement touchées par ces insuffisances. L'absence d'installations sanitaires adaptées dans certains établissements scolaires peut entraîner un absentéisme accru, notamment durant les périodes menstruelles.

## Des conséquences directes sur la santé et l'éducation

Le manque d'eau potable et d'hygiène demeure l'une des principales causes de nombreuses maladies évitables chez les enfants. Les infections diarrhéiques continuent notamment de représenter une menace sérieuse pour leur santé. Au-delà des risques sanitaires, l'impact se fait également sentir sur le parcours éducatif

des jeunes. Dans les écoles dépourvues d'infrastructures adéquates, les conditions d'apprentissage se détériorent et compromettent la réussite scolaire. Dans certaines communautés, la corvée d'eau constitue également un facteur de vulnérabilité. Les longues distances parcourues quotidiennement par les enfants, en particulier les filles, les exposent davantage aux risques de violences, d'abus et d'exploitation.

Face à cette situation, le FODDET appelle les autorités publiques et leurs partenaires à poursuivre les investissements dans les infrastructures d'eau, d'assainissement et d'hygiène, en accordant une attention particulière aux populations les plus vulnérables. L'organisation recommande notamment l'équipement systématique des écoles, des centres de santé et des structures d'accueil en installations sûres, inclusives et adaptées aux besoins spécifiques des enfants. Elle plaide également pour une participation accrue des enfants dans le processus de décision les concernant. «Les enfants connaissent les réalités qu'ils vivent au quotidien. Leur implication peut permettre d'identifier des solutions plus adaptées et plus efficaces», estime le président du FODDET.

## SANTÉ/L'HÉPATITE B

### Hyper contagieuse, la vaccination et une bonne hygiène de vie permettent d'éviter cette maladie virale qui tue 1,1 million de personnes par an dans le monde

(suite de la page 2)

est essentiel de renforcer la vaccination des nourrissons et des enfants et d'en faire une priorité.

#### Symptômes

La plupart des personnes nouvellement infectées ne manifestent aucun symptôme.

Certaines présentent une affection aiguë, avec des symptômes qui persistent pendant plusieurs semaines :

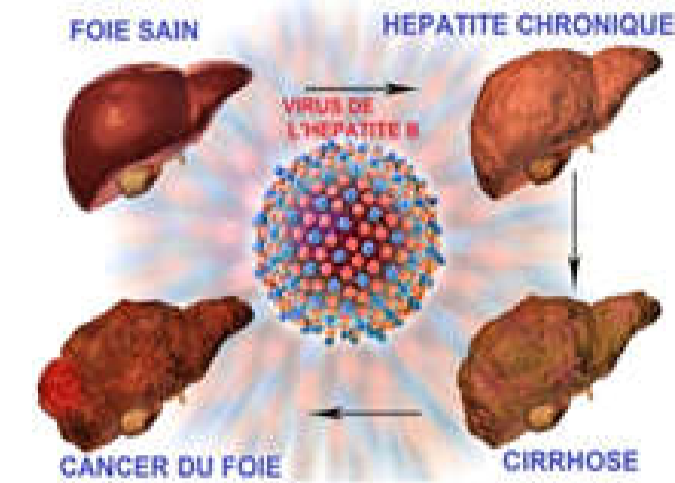
- un jaunissement de la peau et des yeux (ictère) ;
- une coloration sombre des urines ;
- une sensation de fatigue prononcée ;
- des nausées ;
- des vomissements ;
- des douleurs abdominales.

Dans les cas sévères, l'hépatite aiguë peut provoquer une insuffisance hépatique, susceptible d'entraîner la mort.

Bien que la plupart des cas aigus aboutissent à une guérison, certaines personnes atteintes d'hépatite B chronique développent une maladie du foie progressive et des complications telles qu'une cirrhose ou un carcinome hépatocellulaire (cancer du foie). Ces maladies peuvent être mortelles.

#### Co-infection par le VHB et le VIH

Environ 1 % des personnes vivant avec le VHB (soit 2,7 millions de personnes) sont aussi infectées par le VIH. Inversement, la prévalence mondiale de l'infection à VHB parmi les personnes infectées par le VIH est de 7,4 %. Depuis 2015, l'OMS recommande de traiter toutes les personnes chez lesquelles une infection à VIH a été diagnostiquée, quel que soit le stade de la maladie. Le ténofovir, qui est inclus dans les associations thérapeutiques recommandées en première intention pour traiter l'infection à VIH, est également efficace contre le



VHB.

#### Diagnostic

Le tableau clinique ne permet pas à lui seul de différencier une hépatite B d'une hépatite causée par d'autres agents viraux ; il est donc indispensable que le diagnostic soit confirmé en laboratoire. Plusieurs tests sanguins sont disponibles pour diagnostiquer l'hépatite B et assurer le suivi des malades. Certains tests en laboratoire peuvent être utilisés pour distinguer une infection aiguë d'une infection chronique, alors que d'autres permettent d'évaluer et de surveiller la sévérité de la maladie hépatique. Un examen clinique, une échographie ou une élastométrie peuvent aussi être réalisés afin d'évaluer le degré de fibrose et de cicatrisation du foie et de suivre l'évolution de la maladie. L'OMS recommande de soumettre tous les dons de sang à des tests de détection de l'hépatite B afin de garantir la sécurité transfusionnelle et d'éviter toute transmission accidentelle.

En 2022, sur le nombre total estimé de personnes atteintes d'hépatite B, 13 % savaient qu'elles étaient infectées ; 3 % des personnes présentant une

infection chronique (soit 7 millions de personnes) étaient sous traitement. Selon les dernières estimations de l'OMS, la proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints d'une infection chronique par le VHB est passée d'environ 5 % au cours de la période où le vaccin n'était pas encore disponible (des années 1980 au début des années 2000) à un peu moins de 1 % en 2019.

Dans les zones où la séroprévalence de l'antigène de surface du virus de l'hépatite B (AgHBs) est moyenne à élevée (c'est-à-dire «>2 %») dans la population générale, l'OMS recommande de rendre accessible et de proposer le dépistage de l'AgHBs à tous les adultes, en lien avec des services de prévention, de soins et de traitement si nécessaire. L'OMS recommande également que dans tous les pays, un dépistage ciblé soit effectué auprès des personnes chez lesquelles on soupçonne une maladie du foie, auprès des donneurs et donneuses de sang, ainsi que chez toutes les femmes enceintes pour permettre la mise en place de mesures de prévention de la transmission mère-enfant. L'OMS préconise également le dépistage dans

certaines groupes à haut risque, notamment les migrants provenant de zones d'endémie, les partenaires ou les proches de personnes infectées, les agents et agentes de santé, les consommateurs et consommatrices de drogues injectables, les personnes détenues en prison ou dans d'autres lieux fermés, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les travailleurs et travailleuses du sexe, les personnes transgenres et les personnes vivant avec le VIH.

#### Traitement

Il n'existe aucun traitement spécifique contre l'hépatite B aiguë. L'hépatite B chronique, quant à elle, peut être traitée par des médicaments antiviraux.

Pour l'hépatite B aiguë, les soins doivent être axés sur la gestion des symptômes, en veillant à ce que les patients et patientes aient une alimentation saine et boivent beaucoup de liquides pour prévenir la déshydratation consécutive aux vomissements et à la diarrhée.

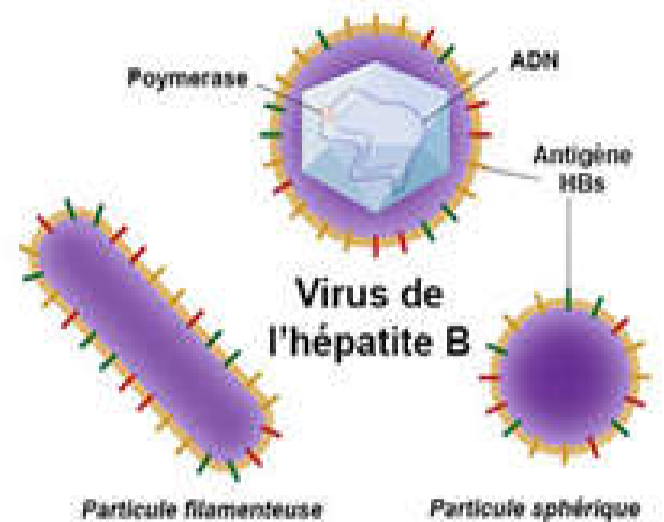
L'hépatite B chronique peut être traitée par des médicaments oraux, notamment le ténofovir ou l'entécavir.

Le traitement peut permettre

- de ralentir la progression d'une cirrhose
- de réduire l'incidence du cancer du foie
- d'améliorer la survie à long terme.

La plupart des personnes qui entament un traitement contre l'hépatite B devront le poursuivre à vie.

D'après les lignes directrices actualisées pour la prévention, le diagnostic, la prise en charge et le traitement des personnes atteintes d'hépatite B chronique (*Guidelines for the prevention, diagnosis, care and treatment for people with chronic hepatitis B infection*), publiées en 2024, on estime que plus de 50 % des



personnes atteintes d'une hépatite B chronique nécessiteront un traitement, selon le contexte et les conditions fixées pour le traitement.

Dans les zones à faible revenu, la plupart des personnes atteintes d'un cancer du foie consultent à un stade tardif et décèdent dans les mois qui suivent le diagnostic. Dans les pays à revenu élevé, les patients et patientes se rendent à l'hôpital à un stade plus précoce de la maladie et ont accès à la chirurgie et à la chimiothérapie, qui peuvent prolonger leur vie de plusieurs mois à quelques années. Dans les pays avancés sur le plan technologique, une greffe du foie est parfois pratiquée chez les personnes atteintes d'une cirrhose ou d'un cancer du foie, avec un succès variable.

#### Prévention

L'hépatite B est évitable par la vaccination.

Tous les nouveau-nés devraient recevoir une dose de vaccin contre l'hépatite B dès que possible après la naissance (dans les 24 heures), suivie de deux ou trois doses espacées d'au moins quatre semaines.

La vaccination de rappel n'est généralement pas nécessaire chez les personnes ayant reçu la série complète de trois doses.

Le vaccin protège contre l'hépatite B pendant au moins 20 ans, et probablement pour la vie entière.

L'hépatite B peut être transmise de la mère à l'enfant. Cela peut être évité par l'administration de médicaments antiviraux permettant de prévenir la transmission, en plus de la vaccination du nouveau-né à la naissance.

Pour réduire le risque d'infection et de propagation de l'hépatite B, il convient :

- d'adopter des pratiques sexuelles à moindre risque en utilisant des préservatifs ;
- d'éviter l'échange d'aiguilles ou de tout matériel utilisé pour l'injection de drogues, le piercing ou le tatouage ;
- de se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon en cas de contact avec du sang, des liquides biologiques ou des surfaces contaminées ;
- de se faire vacciner contre l'hépatite B si l'on travaille en milieu médical.

DATES		RÉSULTATS			
MARDI 16 - 06 - 2026					
	MARDI : 16 / 06 / 2026 TIRAGE N° 611 09H00	MARDI : 16 / 06 / 2026 TIRAGE N° 155 13H00	MARDI : 16 / 06 / 2026 TIRAGE N° 155 18H00		
	33 04 80 48 64 34 81 07 06 85	24 54 43 80 64	45 37 67 23 57		
MERCREDI 17 - 06 - 2026					
	MERCREDI : 17 / 06 / 2026 TIRAGE N° 612 09H00	MERCREDI : 17 / 06 / 2026 TIRAGE N° 1848 13H00	MERCREDI : 17 / 06 / 2026 TIRAGE N° 155 18H00		
	12 83 11 09 68 78 04 37 88 58	44 68 04 59 86	70 18 29 20 71		
JEUDI 18 - 06 - 2026					
	JEUDI : 18 / 06 / 2026 TIRAGE N° 613 09H00	JEUDI : 18 / 06 / 2026 TIRAGE N° 152 13H00	JEUDI : 18 / 06 / 2026 TIRAGE N° 152 18H00		
	02 67 48 36 58 86 84 70 39 37	44 06 08 48 25	86 81 47 89 17		
		GROS LOTS DU TIRAGE N°1848 DE LOTO BENZ DU 17 JUIN 2026	GROS LOTS DU TIRAGE LOTO MATINAL NUMÉRO 612 DU 17 JUIN 2026	GROS LOTS DU TIRAGE LOTO BOOM NUMÉRO 155 DU 16 JUIN 2026	
	@ SOKODÉ # Point de vente 10248 * Deux (02) gros lots d'une valeur totale de 2.250.000 FCFA	@ KARA # Point de vente 10736 * Un gros lot (01) de 1.500.000 FCFA	@ LOME # Point de vente 50737 * Deux gros lots d'une valeur totale de 4.200.000 FCFA		



TOUS LES SAMEDIS **18H**



# LOTO BINGO



NUMÉRO VERT 8600

LonatoLoto590

[www.lonato.tg](http://www.lonato.tg)